



Le collège expliqué aux parents

publié le 02/09/2011 - mis à jour le 07/09/2022

Descriptif :

Les dispositifs pédagogiques et éducatifs au collège.

Sommaire :

- Les cycles du collège
- Les PPRE (Programmes personnalisés de réussite éducative)
- Aide aux devoirs
- L'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière) niveaux 1 et 2
- 3ème Prépa-métiers
- Le PDMF (parcours des métiers et des formations)
- La formation aux gestes qui sauvent

● Les cycles du collège

○ Cycle 3 (CM1 - CM2 et classe de sixième)

Le cycle 3 a pour objectif d'affermir les acquis fondamentaux de l'école élémentaire et d'initier les élèves aux disciplines et méthodes propres à l'enseignement secondaire.

Un soin particulier est apporté à l'accueil et au suivi des élèves ainsi qu'à l'accompagnement de leur travail personnel.

À partir des résultats de CM2, les équipes pédagogiques proposent des réponses adaptées aux besoins des élèves, et, plus particulièrement, des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE).

○ Cycle 4 (classes de cinquième, quatrième et troisième)

Le cycle 4 permet tout d'abord aux élèves d'approfondir et d'élargir leurs savoirs et leurs savoir-faire.

En cinquième, les élèves entreprennent l'étude d'une seconde langue vivante étrangère, l'espagnol.

En plus de la formation commune obligatoire qui leur est dispensée, les élèves ont la possibilité de choisir un enseignement optionnel facultatif, le latin, qui enrichit leur parcours de formation.

Les dispositifs en alternance offrent à des élèves de plus de 14 ans la possibilité d'intégrer dans leur formation une découverte des métiers et des activités en relation avec les milieux professionnels.

Le cycle 4 complète également les acquisitions des élèves et les met en mesure d'accéder aux formations générales, technologiques ou professionnelles qui font suite au collège.

Plus d'information [↗](#)

● Les PPRE (Programmes personnalisés de réussite éducative)

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il est proposé à l'école élémentaire et au collège. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

[Plus d'informations sur le site eduscol](#) 

- Professeurs référents en PPRE : le professeur principal de la classe

● Aide aux devoirs

Depuis 3 ans, tous les collèges proposent l'aide aux devoirs pour tous les élèves. Elle est organisée gratuitement. Cette année elle aura lieu de nouveau entre 13h15 et 13h45 tous les jours.

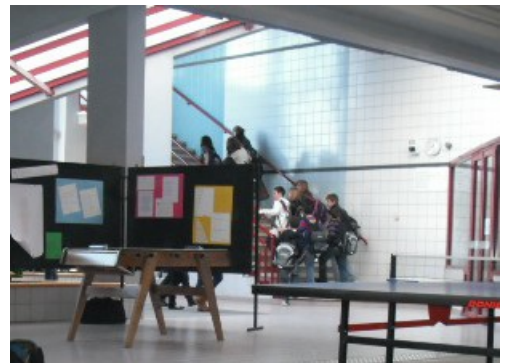
● L'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière) niveaux 1 et 2

Les attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) de 1er niveau et de 2nd niveau et leur préparation s'adressent en premier lieu aux élèves de collège. **Le brevet de sécurité routière (BSR)** est constitué de l'ASSR de 1er niveau ou de 2nd niveau et de cinq heures de conduite. **Le BSR est obligatoire pour conduire un cyclomoteur à partir de 14 ans. L'ASSR de niveau 2 est obligatoire pour s'inscrire au permis de conduire.** Pour les candidats sortis du système scolaire, un dispositif spécifique, l'attestation de sécurité routière (ASR), est prévu dans le cadre des GRETA et des CFA.

Une attestation d'éducation à la route (AER) valide les connaissances des personnes présentant une déficience visuelle ne leur permettant pas, en raison de leur handicap, de se présenter aux épreuves des attestations scolaires de sécurité routière ou de l'attestation de sécurité routière.

[Plus d'information](#) 

- Organisation de l'ASSR au collège : Olivier Gaudin, l'équipe pédagogique



● 3ème Prépa-métiers

La classe de troisième prépa-métiers donne la possibilité aux élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de champ professionnel. Elle n'est pas proposée à St Savin, mais au LP Raoul Mortier de Montmorillon.

Il s'agit de proposer, à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours. La LV2 est maintenue pour ne pas limiter leurs vœux d'orientation à l'issue de la 3e. L'objectif est la maîtrise du socle commun au palier 3. Les élèves présentent le DNB, dans la série de leur choix. Ils peuvent aussi éventuellement demander à passer le CFG selon certaines conditions.

[Plus d'informations sur le site eduscol](#) 

● Le PDMF (parcours des métiers et des formations)

Le parcours de découverte des métiers et des formations, généralisé depuis la rentrée 2009, concerne tous les élèves de la classe de cinquième aux classes terminales de lycée d'enseignement général et technologique et de lycée professionnel. Il a pour but de permettre à chaque élève de construire son parcours.

- Conseillère Psychologue de l'Education Nationale : Laura Gadioux
- Professeurs principaux de 3ème : Vincent Montagne et Olivier Dupuis

● La formation aux gestes qui sauvent

C'est un apprentissage nécessaire et obligatoire.

Depuis plusieurs années, la formation aux gestes qui sauvent s'est développée dans les écoles et les établissements scolaires, tout d'abord pour des raisons de sécurité, mais aussi parce que l'expérience montre que cette formation a une incidence positive sur le comportement des élèves en matière de gestion du risque ainsi que sur le développement de leur sens civique et sur la valorisation de leur propre image. Cette formation est proposée, lorsque nous avons la possibilité de faire intervenir l'infirmière scolaire, aux élèves de 4e.

- Personne référente : Amélie MAUVAIS, infirmière scolaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.